

Demande de participation au programme d'efficacité énergétique des véhicules et des transports (PLM électriques)

Critères d'acceptation d'un projet

- Le projet consiste dans l'achat et l'utilisation de poids lourds utilitaires électriques de plus de 3,5 tonnes tels que poids lourds marchandises, trains routiers et trains semi-remorques.
- Les poids lourds utilitaires électriques sont utilisés en Suisse.
- Les véhicules sont neufs.
- Les véhicules ne sont pas des hybrides plug-in.
- Les véhicules ne sont pas des véhicules électriques à pile à combustible.
- Le participant ne s'est pas encore engagé à acheter des poids lourds utilitaires électriques, ou la mise en œuvre n'as pas débuté¹ au moment du dépôt de la demande.
- Le participant ne peut pas faire valoir ailleurs les réductions d'émissions obtenues.

Projet

Titre et n° du projet (sera rempli par l'AEnEC) _____

Entreprise/organisation _____

Interlocuteur _____

Personne responsable du suivi (« monitoring ») _____

Calendrier

Début de la mise en œuvre¹ (date) _____ Observations _____

Début des effets² (date) _____ Observations _____

Afin que l'AEnEC puisse évaluer la réduction prévisible des émissions, les informations suivantes sont nécessaires :

1. Données techniques sur la flotte projetée

De quel(s) type(s) et modèle(s) de poids lourds marchandises électriques s'agit-il ?

Quel est le poids des véhicules ?

3,5 - 12 tonnes

12 - 18 tonnes

18 - 26 tonnes

plus de 26 tonnes

S'agit-il de véhicules frigorifiques ?

Non

Oui. Dans ce cas, avec quelle source énergétique la réfrigération est-elle assurée ?

¹ Moment auquel un important engagement financier est pris vis-à-vis d'un tiers (date de conclusion de contrat).

² commence avec les premiers enregistrements de données (suivi).

Dans quel type d'environnement les véhicules doivent-ils circuler ?

Trafic urbain

Trafic rural

2. Flotte de référence

Une flotte de référence équivalente à celle présentée ci-dessus – y compris pour l'année de construction (± 3 ans) – est-elle actuellement en circulation ?

Non

Oui (veuillez joindre une liste des véhicules équivalents en circulation.)

3. Délimitation avec d'autres instruments de politique climatique ou énergétique

Le projet est-il financé par des appuis étatiques ?

Non

Oui. Dans ce cas, lesquels ?

4. Réduction prévisible des émissions

Nombre de PLM électriques prévus ?

Distance à parcourir en moyenne chaque année pour chaque PLM électrique (km) ?

Consommation moyenne des véhicules ?

PLM électrique (kWh/100 km) :

Flotte de référence le cas échéant (l/100 km) :

Le présent document vaut comme déclaration d'intention sans engagement.

Date Signature

Veuillez renvoyer le formulaire dûment complété par courriel à transport@enaw.ch ou par poste à l'Agence de l'énergie pour l'économie (AEnEC), Case postale, Hegibachstrasse 47, 8032 Zurich